

de comprendre et d'être compris dans la différence, l'altérité et l'intersubjectivité. Alors un récit peut en être fait et une histoire s'écrire.

Et il y a les autres maisons sur ce cheminement, appelées institutions. Celles de l'enfance, avec de belles rencontres qui ont participé à ce cheminement d'une parentalité insolite, à ce cheminement de séparation où la maman peut penser un ailleurs pour son fils et le fils dire « Et toi maman toute seule ». Beauté des mots.

Celles du passage d'enfant à adulte, difficile, changement culturel sur fond de changement sociétal. C'est la confrontation avec la froideur des mises en ordre, vécu d'un faire semblant de la prise en compte des sujets alors que les projets sont pensés sans eux ou du moins tellement contraints que les mécanismes d'assujettissement et de domination s'y infiltrent. Lieux d'ordre au risque de la perte d'être des lieux de sens. Alors se risquer encore et encore pour la maman à s'indigner, à oser prendre la parole, parole à écouter d'une maman digne d'un enfant digne.

L'adossement à « Noncesse » – petite association créée avec d'autres par l'auteur il y a trente ans, sorte d'espace social pour des enfants et adultes avec handicap, leurs parents et amis et des professionnels tous bénévoles – est une ressource et un ressourcement tant sur ce cheminement d'une parentalité insolite que dans le côtoiement de ces autres maisons/institutions si nécessaires, même et surtout à l'époque de l'inclusion : « Il vivra chez lui. » De ce chez lui il viendra régulièrement chez elle, figure de deux maisons intérieures et d'un avenir possible.

Cet écrit/peinture est une esthétique de l'indicible. La pudeur de l'intime est toujours présente. Pour le percevoir,

lecteur, il ne convient pas de le raconter, il faut lire l'écrit.

Alain Roucoules
aroucoules@aol.com

Évaluer l'expérience en VAE. Le dialogue des gens de métier

Alex LAINÉ

ères, 2018, 264 p.

On connaissait, grâce à l'ouvrage d'Alex Lainé VAE, *quand l'expérience se fait savoir*, qui date déjà de 2005, son attrait et son expertise pour la validation des acquis de l'expérience (VAE). Cet ouvrage répondait aux besoins des accompagnateurs et des membres des jurys qui étaient assez démunis en matière de méthode de travail. Il intéressait plus généralement les formateurs d'adultes et se révélait aussi utile aux candidats. Depuis l'information sur le cadre réglementaire jusqu'à la décision du jury dont la méthode de travail est également approfondie, il montrait déjà comment cette démarche constitue un authentique processus d'autoformation par lequel le candidat change le regard qu'il porte sur son expérience. Alex Lainé est formateur et chercheur dans l'accompagnement et l'évaluation de la VAE. Il s'est spécialisé depuis maintenant une quinzaine d'années dans ce domaine et son engagement et ses recherches contribuent à la fois à légitimer cette voie d'accès aux diplômes que représente la VAE, mais aussi à faire évoluer son dispositif et à défendre ce qui est un droit.

Un raisonnement critique existe de la part des professionnels concernant la VAE, notamment sur le « caractère déclaratif de la procédure de validation », sur ce qui représente un « écart entre la narration

d'une pratique et la pratique proprement dite » (p. 13). Se rajoutent à cela, des résistances du milieu de la formation qui vit la VAE comme une « rivale redoutable parce qu'elle permet d'accéder au diplôme sans passer par la voie académique du suivi d'un cursus de formation » (p. 14). La VAE est vécue comme une véritable concurrente de la formation alors qu'elle est complémentaire de celle-ci. Enfin, des préjugés peuvent être portés par certains jurés en VAE, « qui ont du mal à admettre qu'on puisse accéder à la compétence par une autre voie que celle qui fut la leur » (p. 60).

Nous essayerons de dégager certains points qui nous apparaissent essentiels dans cet ouvrage, tant dans la compréhension du processus VAE pour les profanes, que des affinements pour les principaux acteurs de la VAE, à savoir aussi bien les candidats, les accompagnateurs que les membres des jurys.

Alex Lainé rappelle que « pour le candidat, la VAE est par définition passage du métier à la profession » (p. 19) et qu'il est par conséquent important d'effectuer un effort de précision concernant ces deux termes. Il souligne qu'une des principales difficultés d'un travail de VAE est de « devoir mettre en mots ce qui est davantage de l'ordre du faire que du dire » (p. 20). Il remarque que la VAE « s'adresse à des gens de métier et leur donne la possibilité de se professionnaliser en accédant au diplôme par la mise en relation entre les savoirs d'expérience dont ils disposent et les savoirs théoriques » d'un référentiel d'un diplôme (p. 23).

Alex Lainé se revendique avant tout comme un praticien mais il est convaincu que la pratique quelle qu'elle soit repose sur des orientations théoriques au-delà de

systèmes conceptuels, mais plus largement sur le fait de penser : « L'activité intellectuelle en tant qu'elle se déploie sur le terrain du symbolique, celui des idées et des représentations des choses et des actes, afin de les interroger, les relier, les ordonner, les anticiper et les évaluer » (p. 27). Il nous fait toucher du doigt que le processus VAE est à la fois « une affaire de posture, de questionnement par rapport à sa propre expérience, de précision dans les récits des pratiques choisies et décrites, et d'analyse de ces mêmes pratiques » (p. 29).

Concernant l'évaluation du candidat, il importe de savoir que, probablement parce que chacun d'entre eux « engage son identité professionnelle tout entière, il est toujours profondément touché par le jugement prononcé sur son travail » (p. 120). Cette évaluation « prend alors une dimension formative » (p. 123) dont il faut tenir compte en tant que membre du jury. Ce dernier doit également avoir à l'esprit qu'« il est très fréquent que la question que l'on se pose à la lecture d'une partie du dossier trouve réponse dans une autre partie où on ne l'attendait pas forcément » (p. 125) et qu'on a plus généralement « intérêt à se méfier des comparaisons, voire des mises en compétition des différents dossiers qu'on a lus et évalués, jusqu'à établir une sorte de classement, voire de "podium", à partir d'un dossier jugé exceptionnellement bon et qui devient la norme, dissimulant les qualités des autres dossiers » (p. 125). Alex Lainé invite les jurys à procéder à une « évaluation clinique », qui « s'intéresse à la singularité et à la totalité de l'objet qu'elle évalue jusque dans ce qu'il a de différent et qui l'éloigne de la norme » (p. 131)

S'agissant de l'accompagnement, sa fonction première en VAE sera de « susciter le dialogue interne du candidat avec lui-même » (p. 33). L'accompagnateur se « constitue donc lui-même comme sujet d'une éthique, à l'instar de ce qui se passe pour le travail d'évaluation mené par les membres du jury. En réalité, personne ne sort totalement indemne de ce travail singulier qu'est un accompagnement en VAE. Le candidat, lui aussi, en est modifié jusque dans sa manière de travailler et dans son rapport au savoir » (p. 140). Alex Lainé s'appuie sur une définition de Malraux pour illustrer l'art de cet accompagnement : « Mais on peut aimer que le sens du mot art soit : tenter de donner conscience à des hommes de la grandeur qu'ils ont en eux¹ » (p. 141).

L'auteur précise aussi que « la posture de l'accompagnateur, du point de vue de l'éthique, est perpétuellement à conquérir, faisant l'objet d'un travail et d'une quête qui doivent être renouvelés à chaque fois que la situation l'exige. La manière dont l'accompagnateur tient le candidat en considération, l'image qu'il a de lui et qu'il lui renvoie – consciemment ou, plus souvent, sans s'en apercevoir – s'inscrivent dans cette dimension éthique de sa posture » (p. 155).

L'accompagnement, selon lui, passe par une fonction de conseil de la part de l'accompagnateur. Il passe par une citation pour la définir : « Conseiller, c'est tenir conseil, délibérer pour agir et non pas donner des conseils² » (p. 158).

Et il affirme que « la différence entre donner des conseils et tenir conseil se

loge dans la posture de l'accompagnateur, la nature de la demande de l'accompagné et le type de conseil qui s'opère » (p. 160). Plus l'accompagnement « se constitue en conseil de délibération à deux ou davantage, sur les questions que suscite la préparation du dossier à chaque candidat, en étudiant avec lui les différentes possibilités qui s'offrent et lui laissant entier son pouvoir de décider et d'agir, plus l'accompagnement réalise la visée éthique du respect de sa place de sujet-auteur. Cela correspond au « tenir conseil » du Sénat de la Rome antique, qui n'avait aucun rôle décisionnaire mais donnait des avis consultatifs » (p. 161).

Plutôt que de contrat, Alex Lainé parle de pacte pour désigner l'engagement des deux partenaires dans la démarche VAE. Dans une même orientation à la fois méthodologique et éthique, « le pacte propose au candidat un certain nombre d'orientations ou de finalités de la démarche d'accompagnement, sur lesquelles il est invité à débattre avec l'accompagnateur et à se prononcer » (p. 166). Une des orientations nous semble majeure, c'est « l'écoute non jugeante de la personne à l'égard de celui qui relate une expérience – ce qui n'empêche pas que l'accompagnateur, face à ce que le candidat énonce, se demande en permanence si *le propos est en rapport avec le métier et les compétences attendues*. Il y a néanmoins une différence entre juger la personne et évaluer la pertinence de ce qu'elle dit qu'elle a produit au regard d'un référentiel » (p. 167).

L'auteur propose plusieurs étapes dans l'accompagnement, la première est

1. A. Malraux, *Le temps du mépris*, Paris, Gallimard, 1935, préface, p. 8.

2. A. Lhotellier, « Tenir conseil n'est pas donner conseils », *Paroles d'acteurs*, revue Internet du Carif, espace-compétences de la région PACA, septembre 2008.

un « retour sur parcours » qui consiste en un inventaire large de toutes ses expériences. « Parce que spontanément, les candidats évaluent mal leurs expériences, le plus souvent, ils les sous-estiment, en sorte que ce travail d'évaluation et de reconnaissance est fait en co-élaboration avec le ou les accompagnateurs » (p. 169). Alex Lainé suggère d'inviter chaque candidat à « faire l'inventaire des lieux où il a habité, voire séjourné de manière relativement brève. Et, pour chaque lieu dont il se souvient, de faire la liste des expériences de formation, de profession salariée, bénévole, et de vie qu'il y a faites. Ensuite, il construira son récit de parcours à partir de cette préparation » (p. 171). En partant du postulat qu'on se souvient mieux des lieux que des dates et que « l'espace est un support plus concret que le temps » (p. 171).

L'auteur met aussi l'accent sur la puissance de l'accompagnement en groupe, toujours en favorisant ce travail autour des récits de parcours : on va avoir dans ce cas affaire à « la mise au jour des "connexions de vie" comme le disait le philosophe allemand de la seconde moitié du XIX^e siècle, Wilhelm Dilthey, fussent-elles connexions des éléments du parcours de vie professionnelle et de formation. Cette mise en lien ou en cohérence, qui s'opère toujours dans la narration et la réflexion après coup, modifie l'image de soi et l'identité du narrateur dans le sens d'une plus grande estime de soi, c'est-à-dire, aussi, dans celui d'une plus grande confiance en soi » (p. 178).

Alex Lainé rappelle également que le candidat a intérêt à choisir pour son

dossier « des activités dans lesquelles il a joué un rôle actif. En sorte qu'il s'y révèle comme *sujet acteur* et non comme simple spectateur passif d'un travail mené par d'autres, ou bien comme simple exécutant sans la moindre initiative. Ce critère est essentiel – y compris pour la reconnaissance du candidat par lui-même » (p. 184).

La mise en mots qu'exige la VAE à l'écrit comme à l'oral n'a rien d'évident. « D'où à la fois l'utilité de l'accompagnement et l'absence totale de fondement de l'argument déjà évoqué consistant à soutenir que la VAE "braderait" le diplôme et se révélerait plus facile que l'examen traditionnel. À propos de l'effort particulier qui est demandé au candidat, il faut souligner qu'il est exigé par la nature complexe de la compétence et du travail réel » (p. 193). Notamment parce que « "la compétence est incorporée" (Christophe Dejours), ce qui est une autre modalité d'oubli et signifie que nombre de gestes et d'opérations, parties intégrantes de la compétence, sont tellement habituels qu'ils sont intériorisés et jouent presque d'eux-mêmes, de manière quasi automatique » (p. 193).

La co-construction d'une réponse est une donnée majeure pour une VAE « puisque dans ce que lui dit l'accompagnateur rien ne lui est imposé de l'extérieur ou/et brutalement ; le candidat est partie prenante du retour qui lui est fait » (p. 202). L'auteur parle du processus d'*auteurisation* (et cite Annemieke Cornaille qui dans un texte récent parle de ce processus dans l'élaboration de son dossier, pour le candidat, a fortiori s'il est accompagné³). « Ce *devenir auteur*

3. A. Cornaille, « Écrire sur soi pour la validation d'acquis de l'expérience. L'apport de l'approche des histoires de vie », *VST*, n° 121, 2014, p. 32-38.

du candidat s'affirme non seulement dans le récit écrit de son expérience mais aussi, et d'abord, à travers la mise au jour et la prise de conscience des initiatives qu'il a prises au cours de ses pratiques » (p. 203).

En conclusion, Alex Lainé cite notamment Paul Ricœur : « L'estime de soi est le moment réflexif de la praxis. C'est en appréciant nos actions que nous nous apprécions nous-mêmes comme en étant l'auteur, c'est-à-dire autre chose que de simples forces de la nature ou de simples instruments⁴ » (p. 211). Nous relevons avec l'auteur que « du côté des candidats, une motivation fréquente se rapporte au rejet de la voie académique, pour en avoir eu une mauvaise expérience en termes d'échec et/ou d'ennui » (p. 212). Ce sont ceux qu'il nomme les « fâchés de l'école » (p. 212). Nous retenons que « la VAE, en tant que processus *autoformateur* par lequel un candidat met son expérience en forme écrite et l'analyse en la reliant à un référentiel et/ou à des concepts s'inscrit pleinement dans cet héritage » (celui de l'éducation populaire) (p. 217). Les exemples que prend l'auteur révèlent « que la préparation d'un dossier de validation est fondamentalement un processus *réflexif* par lequel le professionnel pense ou repense son travail [...]. De ce point de vue, l'écriture, dont on fait tant reproche à la VAE "à la française" de lui donner une place majeure à travers le dossier, apparaît bien comme un outil de réflexivité incontournable » (p. 224).

Mais Alex Lainé tire aussi des signaux d'alarme concernant la démarche VAE : la

loi « El Khomri » a réduit la durée minimale d'expérience du métier à un an pour qu'une demande de VAE soit recevable : « Même s'il faut se garder de résumer l'expérience à une quantité d'années d'exercice, on peut légitimement douter qu'une année suffise à acquérir les compétences "cœur de métier" d'une profession » (p. 230). Même si la même loi fait une place plus explicite à la VAE en précisant que « sont également éligibles au "compte personnel de formation" les actions d'"accompagnement à la validation des acquis de l'expérience"⁵ ».

« Il apparaît que les politiques et les rapports successifs qu'ils ont commandés ne voient la VAE qu'à travers le prisme [...] des chiffres de l'emploi, avec le risque d'oublier que même si les deux sont liés, l'activité très qualitative de travail sur laquelle porte la VAE ne peut pas s'apprécier uniquement à l'aune du nombre d'emplois auxquels elle permet d'accéder. On ne saurait confondre emploi et travail » (p. 227). Les entreprises incitent de plus en plus à la démarche VAE (un moindre coût pour former leurs employés ?) : on tend vers de plus en plus de parcours mixtes (VAE + formation), ce qui a pour effet de « saucissonner » la démarche et l'évaluation. « La question majeure du volontariat des candidats est alors posée, et l'on court le risque de susciter des "volontaires désignés d'office" » (p. 235).

Cet ouvrage nous est apparu très important à la lecture. En tant que responsable pédagogique d'une plateforme régionale VAE pour les métiers

4. P. Ricœur, « Éthique et morale », dans *Lectures 1. Autour du politique*, Paris, Le Seuil, 1990.

5. Article 39 de la loi du 8 août 2016 sur le compte personnel d'activité dont le compte personnel de formation fait partie.

du social et médico-social, nous avons pu apprécier qu'il donne des pistes de réflexion, des outils, des éclairages aux différents acteurs de la VAE (candidats, accompagnateurs, membres des jurys). Mais au-delà, il permet une réflexion

d'ensemble sur la formation à tous ceux qui de près ou de loin ont affaire à elle ou la composent.

Bruno Ranchin
membre du comité de rédaction d'*Empan*
b.ranchin@arseaa.org